

# PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

## SÉANCE DU 08 JUILLET 2021

L'an deux mil-vingt-et-un le 08 juillet à dix-neuf heures quinze le conseil municipal de la commune de SAMMARÇOLLES, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes afin de respecter les gestes barrières et la distance entre les membres du conseil municipal.

### **Présents :**

BERTON LYSIANE, BODIN BERTRAND, REIGNIER MICHAEL, CASSEGRAIN BRIGITTE  
Mmes, COURTIN STEPHANIE, ROY CÉLINE, ROY LAURENCE,  
Messieurs ARCHAMBAULT PHILIPPE, DECHEZELLES FABIEN, DERISSON GAYLORD,

**Absents :** BELOBRK MICKAEL, BOURREAU CHANTAL (a donné procuration à ARCHAMBAULT Philippe) GUYON FRANCK (a donné procuration à ROY LAURENCE), LEMAITRE GEOFFREY (a donné procuration à ROY CÉLINE), SAINT MARD JOELLE

**Secrétaire de séance :** CASSEGRAIN Brigitte

**Lecture et approbation du PV du 10 juin 2021**

### **ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022**

Madame le Maire explique que dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique (CFU), la commune de Sammarçolles a postulé à titre expérimental à partir de l'exercice 2022 (vague 2) et s'est engagée à appliquer la nomenclature M57 au 1er janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 : référentiel M57 abrégé au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en lieu et place de la nomenclature budgétaire et comptable M14 actuelle de la commune de Sammarçolles ;
- d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier, permettant l'application de la présente délibération.

### **PRÉSENTATION DE DEVIS – Entretien de voirie**

Mme le Maire, après renseignement, a sollicité l'entreprise MENARD CAILLETEAU qui propose pour deux passages par an :

1<sup>er</sup> passage à 39€ HT du Km pour 27.5 Km à 1 064,7 € HT

2<sup>ème</sup> passage à 37.5€ HT du KM pour 27.5 Km à 1 023,75 € HT

Soit un montant total de 2 088,45€ HT.

Si le choix du conseil se porte sur l'intervention cette deuxième option, l'ancienne élagueuse sera remise en état.

Au vu du montant de l'achat d'un nouveau matériel et de l'utilisation annuelle, Mme le Maire propose au conseil de faire appel à un prestataire extérieur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De faire appel à l'entreprise MENARD-CAILLETEAU pour le broyage des accotements
- D'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 2088€ HT
- De la remise en état de l'élagueuse NICOLAS

### **PRÉSENTATION DE DEVIS - PANNEAUX DE SIGNALISATION**

Le dossier est reporté à une prochaine séance.

## **PLAN DE RELANCE NUMÉRIQUE – Autorisation de signature de la convention**

Mme le Maire informe le conseil municipal que la candidature de la commune de Sammarçolles a été retenue suite à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Afin de poursuivre la procédure, il est demandé au conseil d'autoriser le Maire à signer la convention de financement.

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention de financement pour l'acquisition de matériel et logiciel numérique.

## **RECENSEMENT 2022**

En raison de la crise sanitaire l'enquête de recensement prévue en 2021 a été reporté en 2022.

Après délibération, le conseil à l'unanimité, autorise la nomination de 2 agents recenseurs et d'un coordonnateur communal, et charge le Maire de l'organisation pour le recrutement de 2 agents recenseurs.

Les élus suivants se portent volontaires pour être coordonnateurs suppléants

- Roy Céline
- Cassegrain Brigitte
- Reignier Michael
- Roy Laurence

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **ECOLE.**
- **VOIRIE**
- **MULTISERVICES**
- **TOUR POITOU CHARENTES.**
- **PLAN ARBRES**
- **SUIVI DE DOSSIER EN COURS**
  - Rencontre avec le locataire du 1bis rue de la gare.
  - Travaux en cours (Tennis – Logt 10 ter – Église – Aménagement entrée de bourg) : Mme le Maire a relancé toutes les entreprises, sans aucun retour de leur part.
- **14 JUILLET 2021** : pas de festivités
- **COMMISSION DE SÉCURITÉ** visite du 1<sup>er</sup> juillet

## **LEVÉE DE SÉANCE 22H00**

A Sammarçolles, le 15 juillet 2021

Le Maire,

Mme BERTON Lysiane